



(Pour en savoir plus sur les traitements de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits sur ces données, Vous pouvez consulter la page « Politique de confidentialité » de l'Assureur <http://www.cfdp.fr>)

8/9 L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE :

L'autorité de contrôle de l'Assureur est l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS cedex 09.

EXEMPLE